Intervention ABF Auvergne Lundi 7 décembre 2009

« Formation professionnelle : point d'étape et perspectives »

Déroulement

- 1. Origines et enjeux de la réforme de la formation continue
- 2. Le nouveau dispositif de la formation professionnelle
- 3. Formation continue et le métier de bibliothécaire

Conseil européen de 2000 : la stratégie dite "de Lisbonne"

- Faire de l'Union européenne l'économie la plus compétitive au monde avant 2010
- Engagement des Etats membres à investir fortement dans l'éducation et la formation pour une entrée réussie dans l'économie de la connaissance

En France : atonie et relance du débat de la formation continue

- Un système essouflé héritage du début des années 70
- Un dispositif inégalitaire qui favorise les mieux formés
- Un dispositif aux rendements mitigés sur le plan de la promotion sociale
- Un mode de gestion critiqué

Relance du débat de la formation continue en France en 2000 : la formation tout au long de la vie

- Rééquilibrer l'articulation formation initiale et formation continue
- Elargir les formes possibles d'apprentissage et favoriser la diversité des contenus
- Reconnaître la responsabilité et l'engagement de l'individu

La réponse institutionnelle et législative

- L'accord national interprofesssionnel du 20 septembre 2003 : un consensus historique
- Les lois du 7 avril et 4 mai 2004 : l'instauration du DIF

Formation continue et secteur public : une situation moins contrastée

- Un meilleur accès à la formation : un taux d'accès de 45% pour le secteur public contre 31% pour le secteur privé (source : INSEE, CEREQ, 2000)
- Des droits élargis par la loi du 12 juillet 1984 (FPT)
- Un rendement social de la formation continue supérieur (la place des préparations aux concours)

Formation continue et fonction publique territoriale : un dispositif critiqué

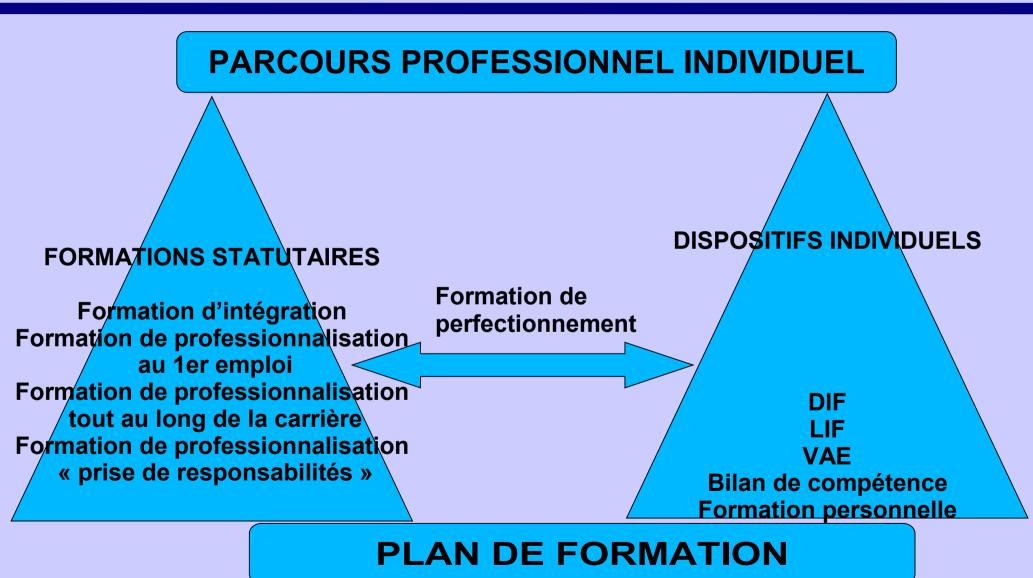
- Une inégalité d'accès par catégorie
- Un système de formation initiale lourd et complexe
- Un système peu orienté vers l'individu

Formation continue et fonction publique territoriale : le processus législatif

- Protocole d'accord relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie (21 novembre 2006)
- Loi du 2 février 2007 portant sur la modernisation de la fonction publique
- Loi du 19 février 2007 relative à la fonction publique territoriale

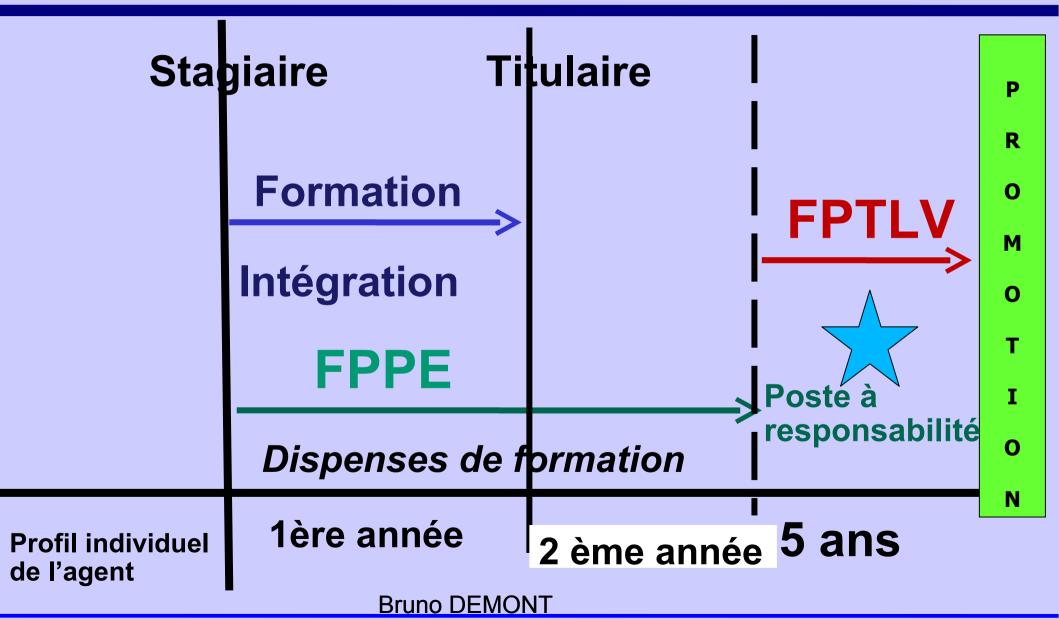
Formation continue et fonction publique territoriale : le processus législatif

- Protocole d'accord relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie (21 novembre 2006)
- Loi du 2 février 2007 portant sur la modernisation de la fonction publique
- Loi du 19 février 2007 relative à la fonction publique territoriale



Bruno DEMONT

La formation statutaire et parcours individuel de formation



Focus sur le DIF : des garanties

- Un droit de tirage de 20 heures par an cumulable sur 6 ans plafonné à 120 heures (au prorata temporis pour les temps partiels
- Nombre de refus de l'employeur limité à deux
- (priorité d'accès auprès du CNFPT)
- Possibilité d'anticiper la consommation du DIF dans la limite de 120 heures
- Un accès à son "compteur DIF"
- Possibilité d'exercer son DIF en tout ou en partie pendant le temps de travail
- Principe d'un conventionnement

Focus sur le DIF : un droit sous contrôle

- Accord préalable de l'employeur
- Des formations inscrites au plan de formation
- Limiter les actions DIF aux seules formations présentant une utilité directe pour les collectivités
- Un principe de portabilité du DIF limité (en cas d'anticipation de sa consommation)
- Un périmètre flou

Le cycle de la démarche formation

Evaluation des solutions Recensement

Les formations ont-elles des besoins produit De quelles compétences les effets escomptés? ai- je besoin?

Mise en œuvre Définition des formations des réponses adéquates Faut-il prevoir une formation?

Le plan de formation

- Un document stratégique
- Le rôle essentiel de la Direction Générale
- 'Un outil partagé
- La fonction dialogue sociale
- Un outil accessible
- Le volet "communication"

Formation professionnelle et le métier de bibliothécaire

Quelques pistes de réflexion

- Logique de professionnalisation et formation
 - Sur quoi doit porter la formation?
 - Faut-il renforcer la spécialisation des compétences liée à la technicisation des tâches?
 - Ou développer des compétences plus transverses?
 - La formation doit-elle rester fidèle à l'identité professionnelle du métier de bibliothécaire?

Formation professionnelle et le métier de bibliothécaire

Quelques pistes de réflexion

- Montée en puissance de nouveaux services , l'ouverture sur de nouveaux publics et formation
 - Comment la formation peut-elle aider à anticiper et accompagner la mise en place de nouveaux services?
- Comment penser le contenu de la formation et les modalités d'apprentissage?